

ENSEMBLE, POUR UN PARTENARIAT ET UNE VÉRITABLE REFONDATION DU SYSTÈME DE SANTÉ !

METTRE EN PLACE DES SOINS REHAUSSÉS ET MULTIDISCIPLINAIRES.

Le Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être (CEPSEM) et ses partenaires du Mouvement Innovation Santé (MIS 2.0) collaborent sur une base quotidienne avec le réseau de la santé. Ils croient sincèrement aux avantages de l'innovation pour améliorer les soins et pour ajouter de la valeur aux services offerts, au bénéfice du patient.

ACCROÎTRE L'OFFRE DE SOINS VERS L'HOSPITALISATION À DOMICILE ET DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES COMPLETS

RÉDUIRE LES VISITES À L'URGENCE

Nos propositions en matière de soins à domicile visent à bonifier l'offre publique en place et à diminuer les visites aux urgences pour les personnes vulnérables : aînés, patients atteints de maladies pulmonaires obstructives chroniques ou d'insuffisance cardiaque et patients diabétiques.

Elles s'inscrivent dans la volonté du gouvernement du Québec d'entreprendre un virage massif vers les soins à domicile, d'offrir plus de soutien et de répit pour les personnes proches aidantes et d'étendre l'offre de télésanté.

VOICI QUELQUES EXEMPLES POUR REHAUSSER L'ACCÈS ET L'UNIVERSALITÉ DES SOINS

Les partenaires du MIS 2.0 saluent le projet pilote mis en place par l'Hôpital général juif pour que les patients se rétablissent complètement dans le confort de leur foyer. En plus d'être préconisée par la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), cette approche est déjà implantée avec succès dans d'autres provinces canadiennes par Bayshore Soins de santé, un membre du CEPSEM. Un autre exemple est le programme des maisons adaptées pour préserver l'autonomie des personnes âgées mis en place par Bien chez soi, membre du CEPSEM et partenaire du MIS 2.0.

Les projets de télésoins en place dans le réseau local de services (RLS) La Pommeraie ainsi que Continuum et Vitrine technologique de Greybox en place au CHUM ont permis de diminuer les visites aux urgences, de mieux gérer les listes d'attente et de réduire l'attente pour certains tests. Ces projets ont permis de mieux joindre les clientèles vulnérables que sont les patients atteints de maladie pulmonaire obstructive chronique et d'insuffisance cardiaque.

La population accueille favorablement une intervention plus grande des acteurs issus du privé. À preuve, lors du sondage Léger¹ mené en mars 2022, 77 % des répondants sont favorables à la proposition suivante :

« Si les coûts sont assumés par le gouvernement, me faire soigner au privé ou au public ne fait aucune différence pour moi. »

¹ Un sondage web a été réalisé auprès de 1 048 Québécois, âgé(e)s de 18 ans et plus. Les données ont été collectées du 4 au 6 mars 2022 par Léger.